



Abonnés Solidaires : Bilan annuel 2014

Depuis 1993, le dispositif *Abonnés Solidaires* de *Prescrire* recueille des dons de la part des abonnés. Il aide des soignants à obtenir une information pharmacothérapeutique indépendante, quand ils disposent dans leurs pays de ressources économiques insuffisantes (a).

Des donateurs toujours aussi nombreux

En 2014, le soutien des donateurs ne s'est pas démenti. En pratique, la plupart des dons ont été constitués par le transfert sur le dispositif *Abonnés Solidaires* du montant de bons d'achat de productions *Prescrire*, acquis lors de parrainages ou en remerciement de relectures. Ils ont permis de réunir 10 350 euros, de la part de 229 donateurs que nous remercions chaleureusement.

Les aides attribuées en 2014

Pour l'année 2014, les aides se sont élevées à 14 714 euros. Elles ont pris diverses formes :

- prolongation d'abonnements à *Prescrire* ou à *Prescrire International*, et mise en place de nouveaux abonnements en Haïti et à Madagascar ;
- prolongation d'abonnements au "Martindale", source documentaire de référence en thérapeutique, pour quatre bulletins membres de l'ISDB (International Society of Drug Bulletins) ;
- prise en charge partielle des frais de transport et de séjour pour la vingtaine

d'abonnés algériens venus participer aux Rencontres *Prescrire* à Paris ;

- allocation financière à l'ISDB, afin de contribuer aux frais de déplacement de représentants de certains bulletins à la prochaine Assemblée générale de l'ISDB (Pampelune, juin 2015).

Les fonds disponibles au 1er janvier 2015 se montaient à 25 639 euros.

***Prescrire* incite les abonnés à signaler des soignants, des organismes ou des actions susceptibles de bénéficier d'une aide au titre du dispositif *Abonnés Solidaires*.**

a- Le Règlement du dispositif *Abonnés Solidaires* est disponible, en libre accès, sur le site www.prescrire.org, rubrique "Qui est *Prescrire*" > Les abonnés participent.

Pour proposer de nouveaux bénéficiaires ou pour adresser vos dons au dispositif *Abonnés Solidaires*, merci d'écrire à :

contact@prescrire.org ou à
Prescrire, Abonnés Solidaires,
83 boulevard Voltaire,
75558 Paris Cedex 11, France.

Les dons peuvent se faire par débit direct du compte ou par virement. En cas de dons par chèque, merci de le libeller à l'ordre de *Prescrire* ou de l'Association Mieux *Prescrire*.